



## II. RAVIVER L'ATTRACTIVITÉ DU QUARTIER > Offre culturelle et touristique

# La Signalétique patrimoniale

## COMPRENDRE

### Contexte et enjeux

**Dans les villes et territoires dotés d'un Site patrimonial remarquable et/ou d'un label Ville et Pays d'art et d'histoire**, la signalétique fait partie de l'ensemble des outils de médiation et de valorisation des patrimoines qui sont mis à disposition des habitants et des touristes. La signalétique permet une découverte in situ, disponible jour et nuit, accessible à tous les publics, de proximité en plusieurs langues et sur différents supports. Elle doit être conçue comme une véritable animation de l'espace public, directionnelle et informative, scientifique et documentaire, singulière et attractive, respectueuse des lieux, des rues, immeubles et monuments. Impliquant un investissement intellectuel et financier considérable, elle doit faire l'objet d'une réflexion approfondie entre plusieurs services des collectivités, les partenaires privés et publics, les prestataires scientifiques et techniques. La réalisation d'une signalétique devient ainsi, une occasion de coopération renforcée entre les acteurs des patrimoines.

### Objectifs généraux

**La signalétique favorise la perception d'un territoire**, de son occupation et de son histoire urbaine, sociale et économique. Elle est conçue en relation avec les outils déjà existants ou à venir, sites internet, applications numériques, brochures, expositions permanentes ou temporaires et les lieux d'interprétation. Elle est aussi le support des différentes actions de médiations, conférences ou visites.

## AGIR

« **Que veut-on montrer et raconter ?** » est la question préalable à la création d'une signalétique. On crée un comité scientifique afin d'y répondre. Il doit définir les lieux, les événements, les personnages et les édifices illustrant le récit. Il en découle un primat à partir duquel on détermine et hiérarchise un nombre précis de séquences de narration. La rédaction s'appuie éventuellement sur des documents et une iconographie. Des dessins, graphiques, coupes ou plans d'édifices, d'un îlot, d'un quartier ou de la ville, peuvent être envisagés. C'est à partir de ces choix et de ce récit qu'est rédigé le cahier des charges pour le graphisme et la fabrication matérielle de la signalétique.

**La charte graphique** doit être en harmonie avec les supports existants des services du patrimoine et, au mieux, offrir la possibilité d'être décliné par les partenaires effectifs ou éventuels, les musées, les propriétaires privés d'édifices, les acteurs du tourisme.

**Le choix des supports, des emplacements et des orientations du mobilier est crucial.** La signalétique ne doit pas engendrer un désordre dans la lisibilité de l'espace public ou un empêchement à la mobilité et à la sécurité. Appliquées, pupitres ou mâts doivent faire l'objet d'un parcours réfléchi bien que pouvant être entamé de manière aléatoire. Ils doivent pouvoir être regardés ou lus par les publics de tous âges ainsi que par des personnes à mobilité réduite. Il est important de s'y adresser en plusieurs langues, choisies en fonction d'une étude des visiteurs et des langues régionales. Enfin sa résistance aux aléas climatiques ou aux dégradations éventuelles, doit être prise en compte afin d'en faciliter la maintenance.

### 📋 Marché public type pour une signalétique

- Description succincte du marché et des acquisitions
- Consultation sur la mise en place d'une signalétique patrimoniale et touristique
- Les prestations portent sur la fabrication, la fourniture et l'installation de mobiliers urbains (relais d'information, structures et mâts de signalisation et d'information, de panneaux d'interprétation et de Totems...)
- Indication des tranches fermes et conditionnelles
- Les prix des prestations peuvent inclure : la fabrication, la fourniture et le transport sur les lieux d'implantation des panneaux ; l'exécution des fouilles ; la réalisation des massifs ; la fourniture et la pose ; la protection des chantiers par la mise en place des balisages réglementaires...

### 📊 Chiffres clés

- > **En 2018**, 56 % des Pays d'art et d'histoire avaient mis en place une signalétique sur leur territoire (étude Sites&Cités - « 30 ans de Pays d'art et d'histoire », 2018)
- > **En 2020**, 27 % des villes en du programme « Action Cœur de ville » ont inscrit dans leurs actions, l'implantation d'une signalétique touristique et patrimoniale et la création de parcours ou de promenades urbaines.

### 🏛️ Cadre réglementaire

**Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015** relative aux marchés publics - la Loi dite « Sapin 2 »

**Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016** relatif aux marchés publics -

**Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016** relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique et **Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016** relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine - **modifie l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015** relative aux marchés publics

**Guide de bonnes pratiques en matière de marchés publics** Édition du 26 septembre 2014 de la Direction des affaires juridiques

# BESANÇON

## La signalétique patrimoniale

**La signalétique complète l'information touristique et patrimoniale délivrée aux touristes et aux habitants, grâce à un accès direct lors de déambulations.**

Elle a fait prendre conscience de l'importance patrimoniale du centre-ville presserré, lové dans un mandre du Doubs, fort de plus de 200 monuments. Le patrimoine bisontin couvre, dans des conditions de qualité et de conservation remarquables, les périodes de l'époque gallo-romaine au XX<sup>e</sup> siècle. C'est l'un des patrimoines protégés les plus importants de France, que les visiteurs sont souvent contents de découvrir.

**L'étude touristique initiée en 2011 a mis en évidence le besoin d'outils d'interprétation du patrimoine dans le cadre du schéma de développement touristique.** Il a été réalisé une signalisation historique, architecturale, touristique, des bâtiments officiels, religieux, des maisons, des fontaines, des espaces urbains et de certaines perspectives où s'est marquée l'histoire de la Ville. Les panneaux en traduction anglaise et allemande proposent des informations, des circuits thématiques ou chronologiques.

Après plusieurs études et contacts avec d'autres villes, le choix s'est porté sur la signalétique de la Région Franche-Comté, conçue pour s'adapter à la diversité du patrimoine franc-comtois. La Région est maître d'ouvrage et travaille en concertation avec les intervenants concernés.

**Afin de la promouvoir efficacement, la Région a financé sa réalisation à 80 %**, les 20 % restant étant à la charge du demandeur (collectivités locales, associations, propriétaires privés).

Véritable outil d'amélioration des conditions d'informations touristiques et culturelles par une médiation efficace et permanente, cette signalétique contribue également, par son homogénéité (respect strict d'une charte graphique), à la création d'une identité régionale. Plus de 400 panneaux sont installés sur l'ensemble du territoire. Jusque-là proposée essentiellement en milieu rural, l'installation de cette signalétique à Besançon, Ville d'art et d'histoire, a permis de l'asseoir définitivement comme un outil au service du développement du tourisme culturel en Franche-Comté.

1. **Proposer une meilleure connaissance des monuments aux touristes et habitants**
2. **Diffuser et rendre accessible aux visiteurs directement un socle d'informations historiques et patrimoniales**
3. **S'inscrire dans une cohérence avec la signalétique régionale**

Ce travail a été réalisé par la Mission du patrimoine (service VAH) et la Mission tourisme urbain (direction du développement local) avec l'aide des directions de l'urbanisme et de la voirie.

**POUR ALLER PLUS LOIN**  
[www.besancon.fr](http://www.besancon.fr)

**CONTACT**  
**Bassi Marie-Laure**  
Directrice du patrimoine historique  
[marie-laure.bassi@besancon.fr](mailto:marie-laure.bassi@besancon.fr)



1. Vue aérienne Ville de Besançon entourée par la Doubs
2. Signalétique patrimoniale : panneau d'information multilingue
3. Vue aérienne du centre-ville et l'Église Saint-Pierre de Besançon.

## EN BREF

### MAÎTRE D'OUVRAGE

Région de Franche-Comté

### PARTENAIRES

Région de Franche-Comté et Ville de Besançon (partenariat services Tourisme et Ville d'art et d'histoire)

### DURÉE DU PROJET

Quatre ans environ (100 monuments faisant l'objet d'une plaque signalétique en trois campagnes d'une année chacune + une phase préparatoire de demandes d'autorisations d'une durée d'une année environ).

### COÛT ANNUEL

En fonction de la taille et du nombre des panneaux réalisés

### ÉTAT D'AVANCEMENT

Terminé

### LE PLUS

L'intégration qualitative directement sur site d'un ensemble d'informations patrimoniales.

### LE MOINS

Entretien/réparations.

PUBLICATION JUIN 2021

Auteurs :

Recto : Jean Michel GALLEY, Chargé de missions Sites & Cités Remarquables de France.

Verso : Marie-Hélène ATALLAH, Responsable du service Transmission, valorisation et médiation - Ville de Besançon.

Crédit photos : Ville de Besançon.

